



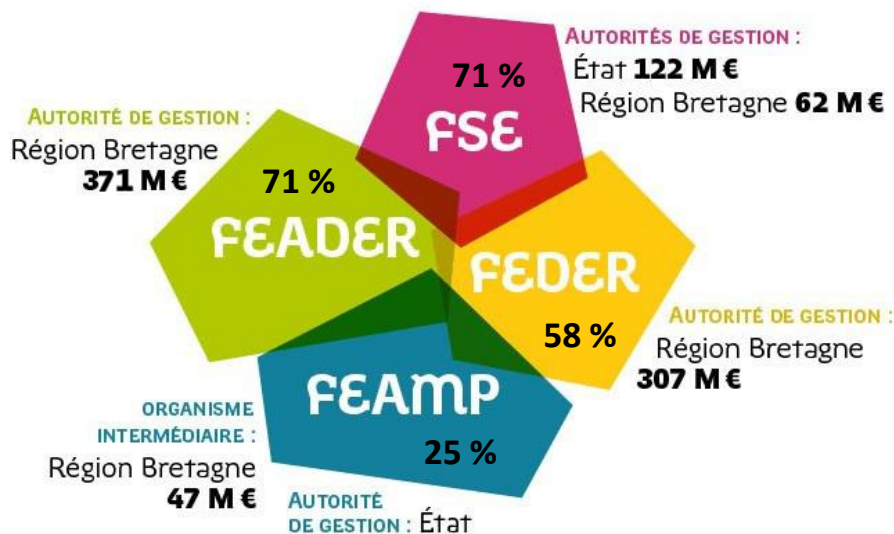
Résumé citoyen - Rapport annuel FEADER 2018

Fin 2018 : près de 65 % des fonds européens sont programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne accompagne depuis 2014 plus de 18 000 projets. Sur 909 M€ alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **584 M€** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) étaient **engagés fin 2018, dont 200 M€ payés** aux bénéficiaires :

- 264 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- 178 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- 130 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- 12 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Taux de programmation au 31.12.2018 :



La Bretagne se situe ainsi au niveau national parmi les Régions les plus dynamiques dans la programmation et le paiement des crédits européens gérés sur son territoire.

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'innovation, de l'énergie, de la protection de l'inclusion sociale, l'environnement et l'attractivité des territoires. Une **enveloppe d'1,1 milliard d'euros** est ainsi répartie : France Manche Angleterre (223 M€), Espace Atlantique (140 M€), Europe du Nord Ouest (396 M€) et Interreg Europe (359 M€). Fin 2018, une centaine de structures bretonnes était ainsi impliquée dans **75 projets de coopération** pour un montant total de **31 M€** FEDER.

En complément, les porteurs de projet bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels directement gérés par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe créative, Europe pour les citoyens...

Au total, ce sont donc plus d'un milliard d'euros de fonds européens qui irrigueront l'ensemble du territoire breton d'ici 2023.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

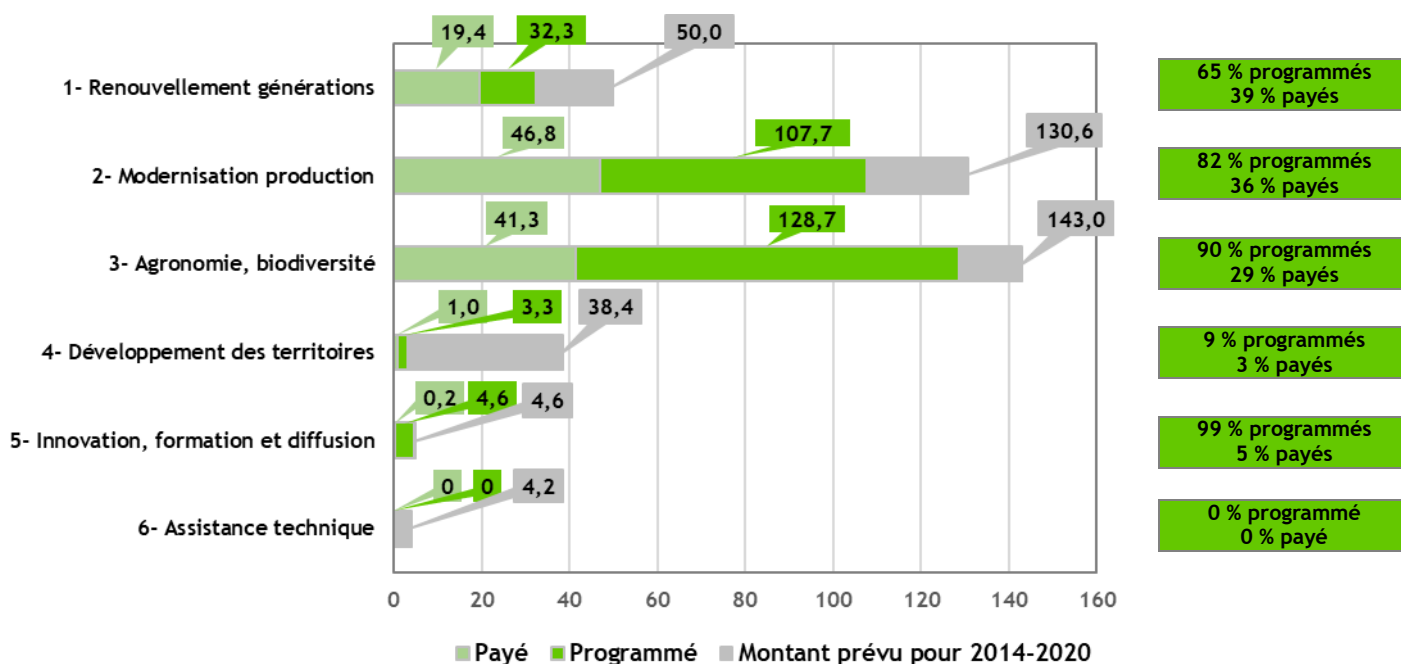


Fin 2018 : 271 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est engagé à hauteur de **271 M€**, sur les **371 M€** prévus pour 2014-2020. Le programme de développement rural breton (PDRB) s'articule autour de **5 besoins stratégiques**, concourant aux domaines prioritaires retenus par l'Union européenne pour l'ensemble des programmes :

1. Relever le défi du renouvellement des générations : 50 M€
2. Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production : 130,6 M€
3. Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations : 143 M€
4. Développer les territoires ruraux : 38,4 M€
5. Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion : 4,6 M€

Ces 5 besoins stratégiques sont mis en œuvre via une trentaine de dispositifs qui accompagnent à fin 2018 près de 14 000 projets.



75 % de l'enveloppe du programme engagée, et près de 75 M€ d'aides versées en un an

La Bretagne présente une **excellente dynamique** de programmation, la positionnant parmi les toutes premières régions françaises, que ce soit en terme d'engagement des crédits ou en terme de paiements des bénéficiaires. Constante depuis le démarrage du programme pour ce qui concerne l'engagement des aides, cette dynamique s'est particulièrement accélérée sur le plan des paiements tout au long de l'année 2018.

Fin 2018, le **taux de programmation** des crédits européens pour l'agriculture et le développement rural atteint ainsi **74,6 % de l'enveloppe totale**. En un an, ce sont plus de 55 M€ supplémentaires qui ont été programmés dans les différentes instances de sélection des dossiers. Tout financement public confondu, le Programme de Développement Rural porte un engagement de crédits pour le territoire régional s'élevant à près de 440 M€ fin 2018 (crédits programmés).

Concernant les **paiements FEADER**, le montant total atteint fin 2018 **127 M€**, soit 45 % des montants engagés et près de 30 % du montant total du programme ; cela représente une **hausse de 75 M€ en un an** et un **accroissement de 140 % par rapport au montant à fin 2017**. Un rattrapage important a pu ainsi être opéré par l'ensemble des autorités impliquées dans la mise en œuvre des dispositifs, avec la mise à disposition définitive de tous les outils informatiques.

Près de 14 000 projets soutenus

En un an, **près de 5 000 nouvelles aides** ont été accordées ; cette très forte hausse tient en particulier à l'accélération du traitement des aides surfaciques (Mesures agri-environnementales et climatiques et aides à l'agriculture biologique). Les **dispositifs les plus sollicités** restent toujours le **soutien aux investissements dans les exploitations agricoles** (114 M€ - 41 % de la programmation), les **mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC)** (78 M€ - 28% de la programmation), le **soutien à l'installation des jeunes agriculteurs** (32,3 M€), l'**agriculture biologique** (38 M€).

Concernant le **programme Leader**, la situation à fin 2018, bien que n'étant pas parvenue encore à être régulée, est beaucoup plus positive. La programmation est désormais bien enclenchée sur 3 des 4 types d'opérations ; le volet coopération, qui a fait l'objet d'une animation dans le cadre du réseau rural en 2018, voit ses premiers projets se concrétiser, leur programmation étant prévue en 2019. Des moyens complémentaires ont été mis en place courant 2018 et seront maintenus.

Des objectifs d'avancement financier et de performance à mi-parcours remplis

La réalisation dorénavant régulière des paiements a permis d'atteindre les objectifs d'avancement financier fixés par l'Union européenne pour chaque fin d'année et **aucun financement ne sera donc restitué à la Commission européenne** (dégagement d'office). L'année 2018 a été marquée également par d'importants travaux sur la performance et l'évaluation. Conformément aux règlements européens, une **revue de performance** sera en effet menée par la Commission européenne à partir des résultats atteints par le Programme au 31/12/2018, par rapport à des cibles d'avancement fixées au démarrage de la période sur des réalisations concrètes (exemples : nombre d'exploitations agricoles soutenues, surface de terres agricoles sous contrats de gestion, nombre d'industries agro-alimentaires soutenues...). L'atteinte des cibles entraîne **l'attribution définitive des crédits mis en réserve en début de programme**. Pendant toute l'année 2018, l'Autorité de gestion a donc préparé cette échéance, ce qui a permis de franchir l'ensemble des seuils et d'éviter tout impact financier.

Une nouvelle révision de la maquette du Programme

Compte-tenu de cette très forte dynamique, une nouvelle révision de la maquette du programme a été nécessaire courant 2018. Après avis positif du Comité de suivi, elle a été validée par la Commission européenne le 24 août 2018. Une enveloppe de l'ordre de 13 M€ a ainsi été reventilée entre les mesures, permettant le **réabondement des mesures surfaciques** toujours en très forte tension financière (mesures agri-environnementales et climatiques et soutien à l'agriculture biologique). D'autres dispositifs, connaissant des trajectoires d'avancement moins dynamiques qu'attendues, ou bien apparaissant trop complexes à mettre en œuvre dans le cadre du FEADER, ont au contraire été ajustés à la baisse (aménagement foncier, Breizh Bocage, installation des jeunes agriculteurs, mesures forestières, et assistance technique).

La valorisation croissante de l'action de l'Europe en Bretagne

A mi-parcours des programmes 2014-2020, les actions de valorisation peuvent aujourd'hui s'appuyer sur de très nombreux projets sur l'ensemble du territoire. L'année 2018 a donc permis de renforcer la communication autour d'actions concrètes, par le biais de vidéos (série « l'Europe et nous »), fiches projets, expositions à l'échelle régionale (lors de la Route du Rhum par exemple) ou locale. Les comptes twitter et Facebook, ainsi que le site web europe.bzh, assurent une visibilité croissante sur le web.

Le FEADER en Bretagne c'est notamment :

- 3 200 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 77 M€ pour la modernisation des bâtiments et des équipements agricoles (6 100 dossiers)
- 45 projets de valorisation de produits agricoles à la ferme
- 78 M€ consacrés aux mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC)
- 7 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager et reconquête de la qualité des eaux
- 6 partenariats européens pour l'innovation impliquant 60 partenaires (4,2 M€)



Crédit photo : Afac - Agroforesteries

Quelques exemples de projets soutenus par le FEADER

Landes de Monteneuf

Réserve naturelle nationale et espace remarquable régional, les landes de Monteneuf sont des espaces naturels fragiles. 5 hectares ont été déboisés en vue de restaurer des habitats de landes avec abattage manuel et débardage à cheval ; 800 m de clôtures pour mise en pâturage sur zones déboisées et de nombreuses actions de sensibilisation (vidéos, "Sacs à dos", nouvelle communication sur le sentier sonore, création d'un sentier d'art, "fête de la Réserve", promenades d'observation en calèche...).

Coût total du projet : 159 500 € dont 76 000 € de FEADER.

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : Association Les Landes



Crédit photo : Edern Cadiou

La ferme de Coat Bihan

Coat Bihan est une ferme laitière, centrée sur le vèlage groupé, le pâturage de parcelles de proximité et la simplification du travail. Le troupeau « kiwi » est au cœur de la réflexion avec un circuit de pâturage en paddocks qui suit la croissance de l'herbe. Les nouvelles haies plantées sur plus d'1 km de talus viennent compléter le maillage bocager des parcelles et assurent ombrage en été et abris en hiver pour les animaux.

Soutiens du FEADER : dotation jeune agriculteur, modernisation des bâtiments, MAEC, Bio et Breizh Bocage

[Lien vers le site du projet](#)

Festival Traezh Breizh, un projet Leader

Pour promouvoir auprès des publics locaux et touristiques un patrimoine géologique, artistique, culturel, scientifique... en lien avec la question du territoire, le festival encadre la création d'œuvres éphémères (*rake art*, *land art*, photographie...) amenant à réfléchir aux questions du paysage, du lien entre l'Homme et la nature.

Budget total 13 000 € dont 8 120 € de FEADER (Programme Leader)

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : Michel Jobard